



Communication comptes de tutelles

Par **lamyvik**, le **07/11/2010** à **15:30**

Bonjour,

mon père qui était sous tutelle est décédé.

je n'arrive pas à obtenir de détail des comptes: on me communique un relevé global sans justificatif ni détails.

la tutelle refuse depuis plusieurs mois de fournir d'autres documents, le tribunal demeure muet à mes demandes d'information.

quelle est la procédure pour obtenir les comptes détaillés d'une part et d'autre part comment contester les comptes de tutelle (des anomalies semblent être présentes) ? merci d'avance de vos conseils.

bien cordialement.